REPUBLIQUE FRANÇAISE **2017/...**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-1

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable.

Rapporteur: M. DARBOIS

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- et la transition vers une économie circulaire,

et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 : être une collectivité exemplaire, préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures, et développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble. Enfin, ce rapport trace également quelques perspectives pour les années à venir.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable

VU le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de l'Agenda 21

VU le Code Général des Collectivités Locales

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz constitue une obligation légale

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- DE PRENDRE ACTE de la présentation du présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et de la tenue du débat.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 10

Décision : SANS VOTE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE DE METZ EN MATIÈRE DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE**

Le cloître des Récollets abrite de nombreuses associations de protection de la nature et de l'environnement dont l'Institut européen d'écologie, l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays messin, Mirabel LNE, la SFE, la MAEC, etc. Il confirme ainsi sa vocation de devenir la Cité de l'écologie et du développement durable et solidaire à Metz.

PRÉAMBULE

Dès 2008, la Ville de Metz s'est engagée sur un Agenda 21, autrement dit un outil, une méthode chiffrée et calée dans le temps permettant à notre Ville de faire sa part de travail face à l'enjeu du développement durable et solidaire. De faire ensemble notre part en tentant d'être le plus efficace possible tout en évitant le *greenwashing**...

Ce rapport est une photographie, un résumé de l'état de notre ville en matière de développement durable et solidaire arrêté à fin 2016. Chacun mesurera nos forces et nos faiblesses, en fera une analyse permettant d'aller plus loin. Pour le Maire et moi-même, l'écologie urbaine dont je porte la délégation est une priorité. Cette priorité, je la partage avec l'ensemble de mes collègues, chacune et chacun dans sa délégation. Pour que cela marche, la transversalité est la règle et dans ce domaine, nous partageons nos réussites mais aussi nos échecs.

La transversalité entre élus certes, mais aussi la transversalité entre tous les services de la Ville de Metz et au-delà est essentielle. Le travail, la participation et l'engagement des services de la Ville permettent d'affirmer ici que nos résultats sont positifs dans la quasi-totalité des objectifs de notre second Agenda 21. Merci à toutes et tous...

Pourtant est-ce suffisant ? Est-ce suffisant face à l'évidence du changement climatique dont nous constatons les terribles effets ?

Ce document montre ce qui a été réalisé mais il faut aller plus loin. C'est pourquoi, nous avons engagé une large démarche de concertation. Large, c'est-à-dire avec le maximum d'acteurs : les citoyens, les acteurs sociaux, les associations, les transporteurs, les services de la Ville bien sûr, mais au-delà, car la ville-centre est, notamment dans le domaine du développement durable et solidaire, le pilier de la réussite. Cette concertation sera le creuset de l'écriture du troisième Agenda 21. Ce sera notre nouvelle

feuille de route. Déjà nous pouvons dire que les propositions projetteront la ville au-delà de 2030. Ainsi, nous dessinons ensemble un projet faisable et acceptable. Projet social et solidaire, en matière d'énergie, en matière de déplacement, en matière de biodiversité etc.

Les maîtres mots de ce nouvel Agenda 21 pourraient être « l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sur notre territoire ». Ambitieux ? Juste nécessaire !

René DARBOIS
Adjoint au maire
chargé de l'écologie urbaine
et du développement durable et solidaire

** Anglicisme servant à désigner les pratiques consistant à utiliser abusivement un positionnement ou des pratiques écologiques à des fins marketing.*

COMMENT LIRE LE RAPPORT ?

Le rapport présente les principales actions menées par la Ville de Metz en matière de développement durable et solidaire. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 messin, adopté en 2011 (« Être une collectivité exemplaire », « Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures », « Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble »).
Afin de faciliter la compréhension du rapport, un système de pastilles de couleur permet de visualiser pour chaque action sélectionnée les interactions existantes avec les cinq finalités du développement durable et solidaire.

LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Finalité 1 : atténuation et adaptation au changement climatique
Actions qui mènent à limiter nos impacts en matière de consommation énergétique et à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Finalité 2 : préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Actions qui protègent les ressources naturelles et la biodiversité.

Finalité 3 : épanouissement de tous les êtres humains
Actions qui promeuvent l'accès à l'emploi, aux services, aux logements, à la culture, aux loisirs,...

Finalité 4 : cohésion sociale et solidarité entre territoires
Actions qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels.

Finalité 5 : développement, production et consommation responsables
Actions qui favorisent la consommation et l'achat responsables.

Des actions phares de l'Agenda 21 sont présentées et pour chacune d'entre elles, un indicateur permet de préciser le résultat obtenu ou l'état d'avancement.
Les données présentées sont celles disponibles et consolidées au 31 décembre de l'année qui précède la publication du rapport de développement durable.

SOMMAIRE

P 10 ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

- Développer une collectivité responsable
- Engager les services dans l'exemplarité
- Transition énergétique
- Gérer durablement le patrimoine

P 16 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Atténuer les changements climatiques et s'y adapter
- Mobilité durable
- Développer la nature en ville et protéger les ressources naturelles
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable et solidaire

P 22 DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE

- Intégrer les enjeux du développement durable et solidaire dans l'urbanisme
- Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre les habitants
- Agir pour la qualité de vie, la santé et lutter contre les risques
- Développer l'attractivité, le tourisme, la culture et les sports/loisirs

P 27 GLOSSAIRE

Trame verte et bleue : des travaux importants sur près de 4 kilomètres ont été réalisés le long des quartiers de Magny et du Sablon. Un véritable milieu naturel a été recréé grâce à la restauration des fonctions naturelles de la Seille.

« L'intérêt général du projet présenté va bien au-delà de la gestion globale de l'eau et de son milieu, il impacte favorablement le bien-être de la population locale. » (Extraits des conclusions motivées du commissaire enquêteur – avril 2014) »

2016 EN IMAGES

3192 enfants ont été formés à la sécurité routière sur la piste du Bon Pasteur (1605 en mode piéton et 1587 en mode vélo). Par ailleurs, 905 enfants ont pris part au 12e challenge piéton. Ces 3 actions permettent à la fois d'éduquer à la sécurité routière, mais aussi de sensibiliser les enfants à la marche et au vélo. En parallèle, un cycle d'apprentissage de la sécurité routière par le vélo concerne également 16 classes par an.

Le cycle des cinq conférences annuelles avait pour thème « Nature et transition écologique ». Plus de 220 personnes sont venues écouter et échanger avec les cinq conférenciers sur des thèmes variés comme la nature en ville, les déplacés environnementaux, ou bien encore la ville et l'adaptation au changement climatique.

Le jardin d'été a été baptisé « d'amour et d'eau fraîche ». Ce nom à la dimension poétique amenait à réfléchir sur les vives émotions que nous procure la nature, dont les ressources sont limitées. L'homme doit apprendre à mieux la ménager en s'efforçant de moins consommer tout en préservant la biodiversité. Un bel exemple d'îlot de fraicheur servant également d'espace de rencontres.

Ancrées dans le paysage des animations messines, la quinzaine du commerce équitable et la semaine européenne du développement durable et solidaire ont fait découvrir cette année les 17 objectifs du développement durable.
La 9e édition des Écolotrucs, évènement festif, citoyen et familial, avait pour thème « Borny sauve la planète ! ». De nombreuses animations ludiques et festives ont permis de sensibiliser aux défis de l'écocitoyenneté.

Représentant les écoles et les enfants de la Ville de Metz durant deux années au sein du conseil municipal des enfants, les jeunes élus ont mené de nombreuses actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à la propreté, la citoyenneté et la solidarité. Ici, l'inauguration des trois piliers de la citoyenneté au square du Luxembourg.

Être une collectivité exemplaire

DÉVELOPPER UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

2016 en chiffres

31 marchés publics intégrant des clauses environnementales

35 marchés publics avec des clauses sociales (soit environ 3 023 équivalent jours dédiés à la clause sociale)

34 contrats favorisant l'insertion des personnes sans emploi au sein des services communaux

⊕ 123 jeunes de 18 à 25 ans en situation d'extrême précarité ont bénéficié du programme d'accompagnement vers une dynamique d'inclusion professionnelle et sociale (PAIPS) pour permettre leur retour à l'emploi.

Perspective : Développer des partenariats entre QuattroPole et QuattroFair, notamment au travers d'une conférence internationale des Fair Trade Towns.

La Ville de Metz a vu son label « Territoire de commerce équitable » renouvelé pour deux ans, notamment pour ses pratiques exemplaires. Elle a reçu le prix du jury pour l'originalité de ses projets en matière de sensibilisation aux enjeux du commerce équitable et a été saluée pour la diversité des actions de sensibilisation, comme les 2 500 repas équitables servis dans les écoles pendant la quinzaine du commerce équitable, son partenariat avec l'université, et la présence du commerce équitable dans de nombreux évènements de la Ville.

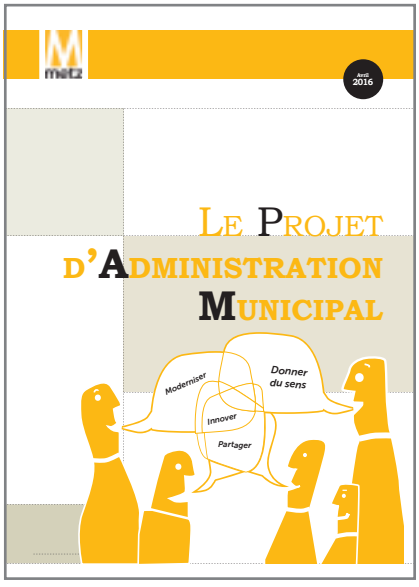

Le projet d'administration municipal formule les évolutions prioritaires à mettre en œuvre dans les relations avec l'usager, dans le fonctionnement interne et pour améliorer la qualité de vie au travail de chaque agent. Il identifie 3 priorités dont celle de l'éco-administration qui constitue le volet interne de la politique de développement durable de la municipalité. Cette priorité s'inscrit dans la continuité de la démarche globale d'éco-responsabilité initiée en 2009.

ENGAGER LES SERVICES DANS L'EXEMPLARITÉ

En partenariat avec Metz Métropole et l'ALEC du Pays messin, un programme d'actions de sensibilisation aux éco-gestes à destination des agents municipaux a été mis en œuvre. Ce premier volet de neuf sessions a permis de sensibiliser 246 agents aux éco-gestes sur des thèmes aussi variés que les économies d'eau et d'énergie, les transports, la santé, la qualité de l'air, les déchets et les démarches d'éco-responsabilité engagées par la Ville. Un pack éco-gestes a été remis à chaque agent.

Mise en place dans le cadre du PDA, la formation d'éco-conduite a permis de former 152 agents. Les objectifs de cette formation consistent à réduire l'accidentologie, les consommations d'énergie du parc auto mais aussi réduire le budget d'entretien/maintenance des véhicules. À l'aide d'un matériel embarqué de mesure de la consommation, les agents appréhendent davantage les enjeux de la conduite économique et écologique. Un permis d'éco-conduite est remis à l'issue de la formation.

2016 en chiffres

34 703 litres d'essence consommée par les services soit - 4,3 % par rapport à 2015

6 véhicules électriques au sein des services municipaux

28 vélos à assistance électrique disponibles pour les déplacements professionnels

680 agents font partie du périmètre de certification ISO 14001 répartis sur 4 pôles (Patrimoine bâti et logistique technique, Mobilité et espaces publics, Propreté urbaine et Parcs, jardins et espaces naturels)

Perspective : Augmenter le nombre d'agents bénéficiant du dispositif de remboursement des titres de transport « domicile-travail ». L'abattement de 10 % supplémentaire sur les abonnements annuels ou mensuels proposé par Metz Métropole et les TAMM aux agents sera l'un des leviers pour y parvenir.

2016 en chiffres

1 203 particuliers conseillés (maisons individuelles, copropriétés) par l'ALEC du Pays messin (+ 200 par rapport à 2015 en raison notamment de la création de la plateforme de rénovation énergétique en mai 2016)

56 ménages se sont engagés dans une rénovation thermique ambitieuse depuis le lancement de la plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat

31 aides aux travaux d'un montant de 500 euros dans des logements privés éligibles au programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Entre début 2012 et fin 2016, cela représente 62 500 € de subventions pour 125 dossiers

⊖ 960 personnes sensibilisées par l'ALEC du Pays messin contre 3 300 en 2015. Cette différence s'explique par le fait que la fête de l'énergie représentait environ 2 000 personnes en 2015.

Consommation d'énergie de la Ville de Metz

Par type d'usage depuis 2008, en GWh (PCI)/an corrigé par DJU par rapport à 2008

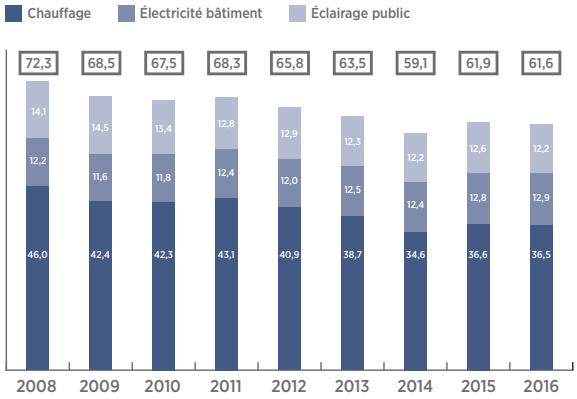

Après une augmentation de la consommation d'énergie en 2015, dûe à la prise en charge des bâtiments de la petite enfance du CCAS, on constate en 2016 une nouvelle baisse de la consommation.

Part de l'énergie renouvelable dans l'alimentation énergétique de la Ville de Metz (patrimoine et services)

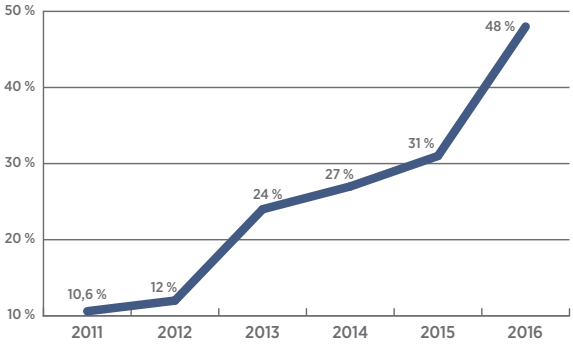

En 2011, la part de l'énergie renouvelable dans la consommation énergétique représentait 10,6 %. Il s'agissait de l'achat auprès d'UEM d'électricité verte fournie par l'exploitation des barrages sur la Moselle. L'exploitation de la centrale biomasse a permis de doubler en 2013 la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. L'augmentation de la part des énergies renouvelables en 2015 est liée au raccordement de certaines chaufferies au réseau de chauffage urbain. Enfin, la hausse importante constatée en 2016 est liée à la fourniture, par UEM, d'électricité verte pour tous les bâtiments municipaux.

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE

Le bilan des émissions des gaz à effet de serre (GES) au niveau du patrimoine et des services municipaux a été réactualisé en 2015. Les émissions calculées sont celles générées par le fonctionnement des activités et services de la collectivité, et celles de son patrimoine.

La Ville de Metz s'était engagée fin 2011, dans son plan climat, à réduire de plus de 20 % ses GES jusqu'en 2020. Fin 2015, on constate déjà une importante réduction de plus de 47 %.

À l'échelle du territoire, la mise à jour du plan climat (2010-2020) est en cours mais d'ores et déjà une tendance de plus de 26 % de réduction des GES est constatée. D'ici fin 2017, le pourcentage à mi étape sera connu.

Tableau des émissions de gaz à effet de serre au niveau du patrimoine et des services municipaux
Comparatif entre l'année de référence 2008 et l'année 2015

Postes d'émissions	Émissions de GES* (tCO_2eq)		
	2008	2015	Différence 2008-2015
Chauffage hors chauffage urbain	5 314	2 933	2 381
Véhicules	1 476	1 424	52
Électricité	3 756	1 612	2 144
Chauffage urbain	3 864	1 562	2 302
Total	**14 410**	**7 531**	**6 879**
Soit une réduction de			**47,74 %**

** CO_2, CH_4, NO_2*

2016 en chiffres

2 bâtiments certifiés HQE (le restaurant scolaire Le Grangousier avec locaux périscolaires certifié NF HQE en mai 2016, et l'AGORA qui poursuit son processus de certification HQE avec la reprise du chantier en 2016)

65 % d'économies d'énergie attendues rue des Clercs et rue Serpenoise grâce au remplacement des luminaires et à l'abaissement du flux lumineux à certaines périodes de la nuit (- 20 % de 23 h à 1 h et - 50 % au-delà de 1 h du matin)

628 points lumineux remplacés, soit une baisse de 47,89 % de la puissance installée pour les rues concernées

Perspective : Obtenir la certification HQE pour le projet de restaurant scolaire à Claude Debussy.

metz
La Ville de Metz
préserve la planète en
réduisant ses émissions
de gaz à effet de serre
Ce bâtiment
municipal est
alimenté en
électricité
100 % verte
en partenariat
avec
uem
www.uem-metz.fr

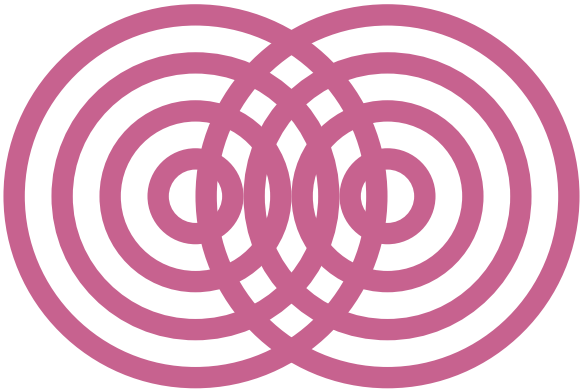

Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures

ATTÉNUATION ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2016 en chiffres

388 packs éco-gestes distribués aux familles en précarité soient potentiellement 37,8 tonnes de CO_2 économisés

517 personnes ont eu recours aux aides relatives à l'énergie dispensées par le CCAS pour un montant total de 71 096 euros (contre 503 en 2015)

347 personnes en précarité énergétique aidées par le CCAS dans le cadre d'un accompagnement social ou ayant participé à des réunions d'information collective

98 maisons ont bénéficié d'une thermographie de façade en vue d'éventuels travaux d'isolation. Certaines opérations de thermographie, en collaboration avec l'ALEC du Pays Messin, se font aussi par drone

Trois actions d'information ont été réalisées par la Ville en 2016 dans le cadre d'épisodes de pollution de l'air. Deux campagnes d'information concernaient des pollutions aux poussières fines (janvier et décembre) et une concernait la pollution à l'ozone (août). Internet et les panneaux électroniques d'information ont été utilisés afin de prévenir les habitants, notamment les personnes les plus fragiles, et donner les conseils à suivre. Globalement, l'année 2016 a été meilleure que 2015, notamment avec 2/3 d'indices Atmo « mauvais » ou « très mauvais » en moins et 39 jours « bon » et « très bon » en plus.

Indice Atmo de la qualité de l'air en 2016	1 ou 2	3 ou 4	5	6 ou 9	8 ou 9	10	Sans indice
	très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais	très mauvais	
Nombre de jours en 2016 à Metz	13	261	54	31	4	0	3

L'indice Atmo est calculé à partir de 4 polluants (SO_2, NO_2, O_3, particules en suspension), mesurés dans des stations urbaines et périurbaines, pour refléter au plus près la pollution de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Cet indice caractérise un état global de l'air pendant une journée.

La boule de 9 mètres de diamètre installée place de la Comédie est l'illumination la plus grande, mais aussi la moins énergivore.

En 2006, les coûts de consommation électrique des illuminations de Noël s'élevaient à 144 890 €. Dix ans après, ils ont diminué pour atteindre aujourd'hui 7 001 €, soit une baisse de 95 %. Cette économie annuelle de 137 888 € a pu se faire grâce au remplacement progressif des vieilles illuminations par des installations à leds, ainsi qu'aux modulations des plages d'allumage.

MOBILITÉ DURABLE

La restauration de la halte ferroviaire de Metz Nord a permis la création d'un pôle d'échange multimodal d'agglomération avec la station Mettis René Cassin et les arrêts de bus interurbain à proximité. Ce réaménagement a permis par ailleurs de doubler le nombre de trains qui s'arrêtent (22/sens/jour).
Enfin, l'accès des personnes à mobilité réduite est facilité par deux rampes d'accès, un meilleur éclairage et une bande podo-tactile.

Souhaitant soutenir l'auto-partage en service depuis 2012 sur le territoire messin, et ainsi accompagner le développement de mobilités innovantes, durables et citoyennes, la Ville, partenaire de la coopérative Citiz Lorraine depuis 2014, a décidé de renforcer son partenariat en devenant elle-même utilisatrice du service. Les agents, autrefois utilisateurs du pool de véhicules (supprimé depuis), peuvent désormais emprunter les 8 véhicules en libre-service proposés par Citiz.

2016 en chiffres

19 998 310 personnes transportées par les transports en commun (+ 6,7 % par rapport à 2015)

1 204 contrats de location de vélos pour 65 111 jours de location, soit une moyenne de 54 jours de location par utilisateur

358 vélos disponibles à la location auprès de l'Espace Mobilité (place de la République), à Vélomet' Gare et Vélomet' Cathédrale

93 km de linéaire de pistes cyclables pour une fréquentation de 325 cyclistes/jour ouvré/2 sens cyclables

6 sites municipaux utilisent le service d'autopartage Citiz Lorraine (Hôtel de ville, Comédie, Chambière, rue du Four du Cloître, les Récollets et Chanoine Colin)

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

2016 en chiffres

45 m² d'espaces verts/ habitant

11 jardins partagés

6 ruchers de deux ruches

4 exploitations maraichères bio à Metz

870 parcelles de jardins familiaux

Le bras mort du Sablon
1 : création d'une prairie et déplacement du chemin
2 : dépression toujours en eau
3 : prairie humide submersible lors des crues

L'obtention du trophée 2016 des collectivités innovantes dans la gestion de l'eau (catégorie des villes de plus de 100 000 habitants) a valorisé le programme de restauration et de renaturation de la Seille engagé depuis 2014 et mené à bien en 2016.
La restauration des fonctions naturelles du cours d'eau sera bénéfique à la biodiversité.

La première édition de Jard'in Metz a permis au grand public de découvrir la variété et l'abondance des espaces verts en centre-ville. Jardins publics mais aussi jardins privés, jardins archi-connus ou jardins secrets ont constitué autant d'étapes d'une marche conviviale et ludique de 7 kilomètres. Animations, ateliers, jeux, expositions, stands d'informations ont permis une mise en lumière de l'importante biodiversité végétale essentielle au maintien d'une nature en ville riche et variée.

⊖ Les volumes d'eau distribués à Metz sont en hausse de 8 %. Cette hausse s'explique notamment par les nombreux travaux et raccordements de nouveaux lotissements et/ou ZAC comme la ZAC du Sansonnet, ou les constructions du quartier de l'Amphithéâtre.

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Une exposition en plein air, consacrée à la faune et à la flore messines, a été réalisée avec le concours de l'ARDEI – Association régionale de défense de l'environnement par l'image. Exposée au plan d'eau de Metz durant une année, elle a permis de sensibiliser les Messins à la richesse faunistique et floristique présente sur le territoire. Intitulée « Autour de nous LA NATURE », elle rend également hommage à l'action de Jean-Marie Pelt, botaniste et fondateur de l'Institut européen d'écologie.

Forts de leurs succès les années précédentes, deux projets « Coin de nature » supplémentaires ont vu le jour. À l'école Erckmann Chatrian 2 à Borny, deux classes de CE1 ont travaillé sur un projet « nature alimentaire ». Quant à l'école Jean Monnet à Bellecroix, une classe de CE1 et une classe de CM2 ont planché davantage sur un projet tourné autour de la « nature éveil », pour compléter les expériences déjà engagées dans l'école et afin de répondre aux envies des enfants de « jouer et observer les petites bêtes ».

2016 en chiffres

700 enfants ont bénéficié de l'animation « jardin pédagogique » par l'association CPN Les Coquelicots

45 classes élémentaires et maternelles sensibilisées à la nature et au développement durable par CPN Les Coquelicots

5 000 personnes accueillies à l'espace naturel pédagogique et convivial des Hauts de Vallières

784 élèves d'écoles primaires et élémentaires ont assisté, durant la semaine européenne du développement durable, à la projection du film d'animation « Wall-e » (fable écologique traitant de l'effet de la surconsommation humaine, de la préservation de la planète, etc.)

Perspectives :

- Réaliser le deuxième volet de l'exposition « Autour de nous LA NATURE » consacrée à la faune aquatique ;

- Engager une étude afin de mieux connaître les services écosystémiques rendus par l'Arbre dans la Ville.

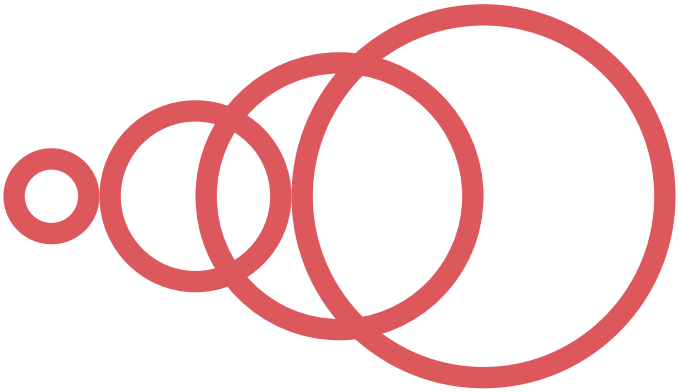

Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble

INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE DANS L'URBANISME

2016 en chiffres

14 millions d'euros de travaux programmés dans les établissements recevant du public sur 9 ans

7 quartiers ayant des conteneurs individuels et/ou collectifs

106 logements (neufs, ou existants avec rénovation thermique globale) ont obtenu une certification environnementale (BBC, NF Habitat HQE, etc.)

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) porte sur l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP). En raison du nombre important d'ERP concernés et du patrimoine complexe, l'Ad'AP de la Ville s'étale sur 9 années. Pour 2017, l'Ad'AP prévoit notamment que 84 bâtiments devront faire l'objet de travaux, et que 50 établissements communaux recevant du public devront être rendus accessibles. L'Ad'ap prend en compte l'accessibilité motrice, auditive, visuelle et intellectuelle.

L'association des villes pour la propreté urbaine a décerné le premier grand prix à la Ville de Metz pour le programme exemplaire en matière de sensibilisation des scolaires aux enjeux de la propreté urbaine, et notamment sur le volet respect de l'environnement et citoyenneté. En outre, la Ville a reçu 5 trophées dans 5 catégories sur 7 :
« équipements » (poubelles à puce), « actions participatives » (customisation des postes électriques), « médiation » (brigade propreté), « communication » (semaine de la propreté) et « sensibilisation » (de l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté).

Perspectives :
- Poursuivre l'accompagnement de Metz Métropole dans la conteneurisation des derniers quartiers messins et dans le tri sélectif ;
- Devenir Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) afin de pouvoir financer des travaux atténuant les effets du changement climatique (pistes cyclables, intermodalité, véhicules et vélos électriques), mais aussi encourager les économies d'énergie (modernisation de l'éclairage public), valoriser le patrimoine naturel (jardins familiaux, jardins bio partagés).

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS

Pour sa 6e édition, l'opération « Novembre de l'égalité » s'est transformée en une Fabrique de l'égalité : un lieu unique favorisant les rencontres. Plus de 20 ateliers de partage de savoir, d'échange de pratiques, et de production de changement ont rythmé ces journées organisées par la Ville de Metz et les acteurs locaux de la lutte contre les discriminations. Les ateliers ont abordé des thèmes comme la religion et l'espace public, l'école et l'égalité, le sexisme, l'homosexualité, la laïcité, etc. Environ 900 personnes ont participé aux différents ateliers.

La Ville de Metz continue de bénéficier d'une reconnaissance nationale en matière de citoyenneté et démocratie participative. De nombreuses villes (Angers, Besançon, Strasbourg, etc.) et des structures universitaires (groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et participation ») ont souhaité bénéficier de l'expertise messine en termes d'intelligence collective, de travaux collégiaux, et de participation des habitants à la gestion de la cité.

2016 en chiffres

298 rencontres avec les habitants, 102 concertations urbaines

815 membres actifs dans les comités de quartier (contre 664 en 2015)

808 idées dans le cadre du budget participatif pour 265 propositions réalisables (contre 713 idées en 2015), et 74 projets sélectionnés et en cours de réalisation

3 429 Pass Metz Loisirs distribués

4 724 colis de fin d'année distribués (+ 11 % par rapport à 2015)

⊕ En 2014, 287 idées ont été soumises au budget participatif. Deux années plus tard, ce sont plus de 800 idées qui ont été proposées, soulignant ainsi l'engouement des habitants pour participer à la vie de la cité.

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LES RISQUES

2016 en chiffres

231 agents municipaux formées aux premiers secours

80 paniers Bio livrés chaque semaine sur 6 sites municipaux

10 000 participantes à La Messine, course pour la lutte contre le cancer du sein

46 personnes ont pu souscrire à une mutuelle grâce au dispositif « Metz mutuelle santé » développé par le CCAS et l'association 2AH

20 % de produits bio et/ou locaux dans les cantines scolaires, avec une augmentation de 10 % prévue chaque année

Perspective : Obtenir la certification Certi'Crèche afin de valoriser la qualité du service rendu aux familles et la qualité d'accueil des enfants.

Perspective : signature du premier contrat local de santé fédérant l'ensemble des acteurs de la santé autour d'objectifs partagés et d'engagement pérennes.

Les aides accordées entre 2014 et 2016

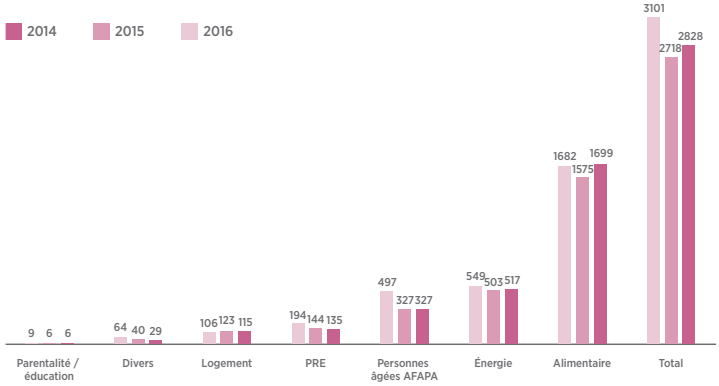

Le CCAS accorde des aides d'urgence lors des commissions de secours (alimentaire, énergie, logement,...). Ces aides facultatives, au nombre de 2 828 en 2016, ont concerné majoritairement les aides alimentaires (+7,8 % en un an), puis les aides à l'énergie. L'aide aux personnes âgées via l'allocation forfaitaire d'aides aux personnes âgées (réservée aux retraités à faible revenus) constitue le 3e poste d'aides pour un montant de 114 450 €.

Membre du réseau des villes amies des aînés de l'Organisation Mondiale pour la Santé, la Ville a créé 10 groupes de paroles (soit environ 200 personnes auditées) pour élaborer le projet politique de Metz en faveur des seniors. Par ailleurs, une trentaine de membres du conseil des seniors s'est impliquée très fortement pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la ville et au mieux vivre ensemble dans la cité.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, LE TOURISME, LA CULTURE ET LES SPORTS/LOISIRS

En neuf années d'existence, Metz Plage a accueilli plus d'un million de plagistes. Labellisée « développement durable, le sport s'engage » et « Plage sans tabac » depuis 2015, cette manifestation populaire intègre le développement durable et solidaire sous tous les aspects : prêt de vélos, sensibilisations au tri des déchets, aux économies d'eau et d'énergie, animations écoresponsables, actions de solidarité envers des associations, utilisation de sable provenant de la région, etc.

Le service d'accueil hors les murs de l'Office de tourisme a permis de renseigner pas moins de 8 113 touristes et locaux de 29 nationalités entre mai et octobre 2016. Présents lors de grandes manifestations, les conseillers en mobilité assurent la promotion de la ville à grande échelle là où les touristes se trouvent. La présence sur de nouveaux lieux, tel que TCRM Blida, permet d'accroître la visibilité de l'Office de tourisme et de ses services auprès de nouveaux acteurs et clientèles.

2016 en chiffres

300 589 visiteurs au Centre Pompidou-Metz (- 6,27 % par rapport à 2015)

42 347 visiteurs au musée de la Cour d'Or dont 11 % de visiteurs étrangers

568 796 touristes accueillis et/ou renseignés par l'Office de tourisme (contre 541 253 en 2015)

1 409 City Pass vendus soit 15,6 % d'augmentation

⊕ Dans le cadre de l'animation estivale, 2 associations (CPN les Coquelicots et les Éclaireuses et Éclaireurs de France) ont proposé 4 ateliers en lien avec le développement durable. Leurs animations ont affiché un taux de fréquentation de 68 % à 98 %. 239 enfants y ont porté un grand intérêt.

GLOSSAIRE

ALEC du Pays messin	Agence locale de l'énergie et du climat du Pays messin
ARDEI	Association régionale de défense de l'environnement par l'image
Association 2HA	Association assurance handicap
Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmée
BBC	Bâtiment basse consommation
CCAS	Centre communal d'action sociale
CH_4	Méthane
CO_2	Dioxyde de carbone
CPN Les Coquelicots	Connaître et Protéger la Nature Les Coquelicots
ERP	Établissement recevant du public
GES	Gaz à effet de serre
HQE	Haute qualité environnementale
IEE	Institut européen d'écologie
IOP	Installations ouvertes au public
MAEC	Maison des alternatives écologiques et citoyennes
Mirabel-LNE	Mirabel – Lorraine nature environnement
NO_2	Dioxyde d'azote
O3	Ozone
PDA	Plan de déplacement administration
QuattroFair	Organisations de commerce équitable des 4 villes du QuattroPole
QuattroPole	Réseau transfrontalier composé des villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves
SFE	Société française d'éthnopharmacologie
SO_2	Dioxyde de soufre
TAMM	Transports de l'agglomération de Metz Métropole
TEPCV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte
UEM	Usine d'électricité de Metz
ZAC	Zone d'aménagement concerté

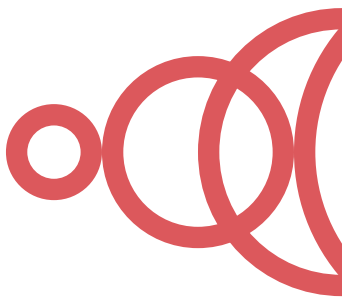

metz

Communication Ville de Metz - 2017